

Bien que cette pétition soit déjà vieille et que le gouvernement n'ait tenu aucun compte de ce que demandent les pétitionnaires, je suis sûr que ceux-ci seraient ravis de voir le gouvernement respecter ses obligations et rétablir le service ferroviaire.

#### LA TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

**M. Tom Wappel (Scarborough-Ouest):** Monsieur le Président, j'ai le privilège de prendre la parole en vertu de l'article 36 du Règlement pour présenter trois pétitions provenant de bons citoyens de Terre-Neuve et du Labrador.

Le gouvernement ne sera pas surpris d'apprendre que c'est au sujet de sa taxe sur les produits et services. Il ne sera sans doute pas surpris non plus de savoir que les pétitionnaires lui demandent de l'annuler, vu qu'elle est injuste et régressive. Ils demandent au gouvernement de retourner à ses cartons et de revenir avec quelque chose de plus juste pour la population canadienne.

**M. Jack Whittaker (Okanagan—Similkameen—Meritt):** Monsieur le Président, je suis heureux de prendre encore une fois la parole en vertu de l'article 36 du Règlement pour présenter à la Chambre une pétition contre la taxe sur les produits et services signée par des habitants de diverses localités d'un peu partout en Colombie-Britannique.

Les pétitionnaires demandent simplement que la taxe sur les produits et services soit rejetée. Ils déclarent que si une réforme du régime fiscal s'impose, il faudrait s'assurer de prélever un impôt minimum auprès des particuliers et des sociétés riches. Ils demandent au gouvernement de renoncer à sa proposition actuelle.

**M. Maurice Foster (Algoma):** Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter plusieurs pétitions signées par des centaines d'habitants de localités comme Espanola, Massey, Tehkummah, Webbwood et autres de la région d'Algoma—Manitoulin. Ces pétitionnaires imploront le gouvernement de rejeter la taxe sur les produits et services.

Ils soulignent qu'elle imposera un lourd fardeau aux petites entreprises, qu'elle constituera une épreuve injuste pour les Canadiens à faible ou à moyen revenu et qu'elle aura pour effet d'accroître l'inflation, les taux d'intérêt et le chômage.

#### Affaires courantes

#### QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

**M. Albert Cooper (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes):** Monsieur le Président, on répond aujourd'hui aux questions n<sup>os</sup> 263, 272, 276, 277, 281 et 283.

[Texte]

#### LES INCIDENTS ENTRAÎNANT DES SORTIES DE RECHERCHE ET SAUVETAGE

\*Question n<sup>o</sup> 263—**M. McGuire:**

Entre le 1<sup>er</sup> janvier 1986 et le 1<sup>er</sup> janvier 1989, y a-t-il eu, dans la région de recherches et de sauvetage de Halifax, des incidents nécessitant l'intervention des aéronefs de la base des Forces canadiennes de Summerside et, dans l'affirmative, a) de combien d'incidents s'agissait-il, b) certains de ces incidents se sont-ils produits plus près de la BFC de Summerside que de celle de Greenwood et, dans l'affirmative, combien?

**L'hon. William Hunter McKnight (ministre de la Défense nationale):** 1. Oui

a. 202

b. Du 1<sup>er</sup> janvier 1986 au 1<sup>er</sup> janvier 1989, 152 des incidents occasionnant des sorties des aéronefs de la BFC Summerside pour des fins de recherches et sauvetages se sont produits plus près de la BFC Summerside que de la BFC Greenwood. Par contre, de 1981 à 1986, il s'agissait du contraire. En effet, les statistiques démontrent que, pendant cette période, la plupart des incidents qui ont entraîné des recherches et sauvetages se sont produits plus près de la BFC Greenwood que de la BFC Summerside. Il est à noter que l'incident moyen se produit généralement à une distance de plus de 200 milles, ou à environ une heure de vol de l'une ou l'autre base. De plus, bien que la BFC Summerside soit située plus près du plus grand nombre d'incidents que la BFC Greenwood, l'écart de distance moyen entre les deux bases et les lieux de ces incidents est seulement de 35 milles, c'est-à-dire environ dix minutes de vol.

#### LE RÉSEAU DE RELATIONS INTER-RACIALES

\*Question n<sup>o</sup> 272—**Mme Maheu:**

Une subvention a-t-elle été accordée pour une étude de faisabilité pour la création du «Réseau de relations inter-raciales» et, dans l'affirmative, a) à qui, b) quel en est le montant, c) le rapport de cette étude sera-t-il déposé à la Chambre des communes?

**L'hon. Gerry Weiner (secrétaire d'État du Canada et ministre d'État (Multiculturalisme et Citoyenneté)):** Non.

a) b) et c) sans objet.